

LE COMITÉ BOULISTE DÉPARTEMENTAL DU GARD ET SON ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE,
VOUS PROPOSENT UNE :

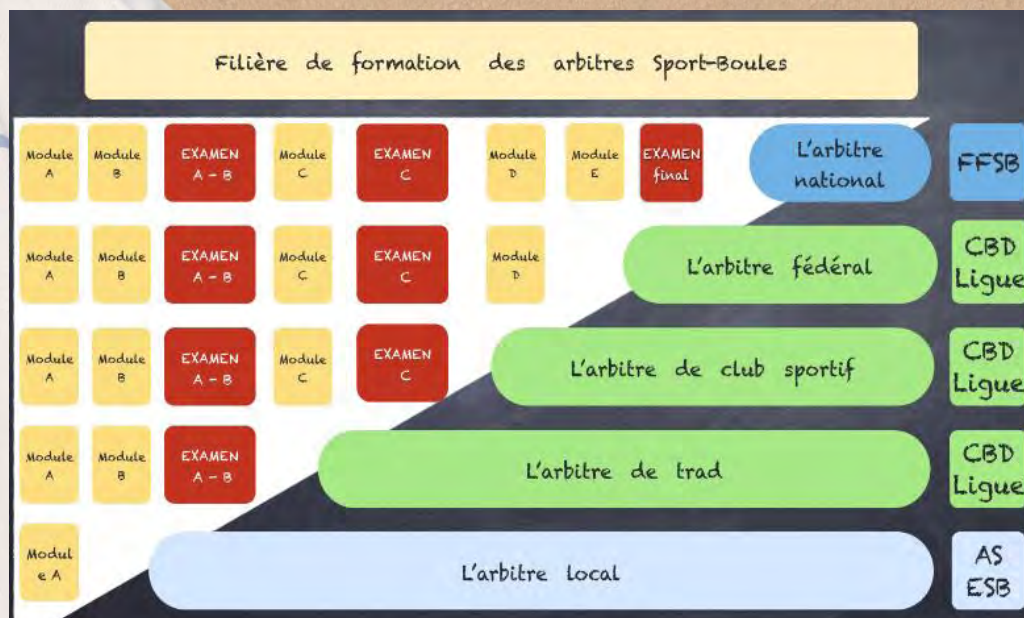


FORMATION

**L'OBJECTIF : L'ARBITRE LOCAL OFFICIE SUR LES
COMPÉTITIONS "PROMO" ET "LOISIR" ORGANISÉES AU SEIN
DE SON AS**

L'ARBITRE LOCAL PEUT ÊTRE APPELÉ SUR LE TERRAIN POUR SOLUTIONNER LES LITIGES
SUIVANTS :

1. MESURE DE POINT.
2. VALIDITÉ D'UNE BOULE OU D'UN BUT SUR LE TERRAIN.
3. POINT DE CHUTE AU TIR.
4. DÉPLACEMENT D'OBJET(S).
5. GESTION DE LA FIN D'UNE PARTIE AU TEMPS.



**RENDEZ-VOUS LE MARDI 20 NOVEMBRE 2018
À ALÈS À PARTIR DE 13H30.**

INSCRIPTION AUPRÈS DE VOS PRÉSIDENTS D'AS.